

Paru dans l(es) édition(s): region

## Illzach / Société

# Le **manifeste** des MJC

**Crise économique, réforme des collectivités, politique pour la jeunesse : la Fédération française des Maisons des jeunes et de la culture a entamé un tour de France des régions afin de présenter son « Manifeste pour dessiner la société de demain ». Hier, les MJC d'Alsace étaient réunies à Illzach à l'Espace 110.**

Comme l'a rappelé Gilles Le Bail, délégué général FFMJC, « la Fédération, c'est aujourd'hui 560 MJC adhérentes dans le territoire, 12 500 bénévoles, 2 500 emplois, plus de 2 millions d'usagers partout en France (un chiffre en hausse de 2 %), 500 000 jeunes engagés dans les projets et les actions ». Forte de son bilan et de son action, la FFMJC a rédigé un manifeste qu'elle diffuse largement auprès des maires, présidents de collectivités, élus de toutes tendances. Une action qui vise à participer avec les institutions et les institutionnels aux changements qui vont s'opérer dans les

prochaines années. « La crise économique et sociale qui a éclaté en 2008 est une crise historique d'une ampleur sans précédent. Cette crise globale, conjugue les dimensions économiques, écologiques, démocratiques et sociales. Nous vivons une crise avant tout culturelle », souligne Gilles Le Bail. Depuis 2008, la FFMJC a engagé un travail de réflexion. Celui-ci doit permettre aux MJC d'ajuster leurs interventions dans la mise en œuvre de leurs projets d'éducation populaire. Une vingtaine de propositions « Il s'agit pour les MJC de construire un nouveau contrat social basé sur la citoyenneté et l'émancipation pour plus de justice et de progrès. Mettre les questions de jeunesse et de culture au centre de notre société, c'est redonner du sens, c'est dessiner un avenir pour tous. » Le manifeste propose une vingtaine de propositions phares telles que la création d'un statut de bénévole, le développement de toutes formes

d'accompagnement pédagogique, l'accès à l'emploi des jeunes en reconnaissant les apprentissages de l'éducation non formelle, le maintien de la clause de compétence générale pour les collectivités, la promotion de la liberté associative ou encore la valorisation des pratiques artistiques et culturelles construites par les MJC. De ce manifeste doivent émerger d'autres propositions, d'autres questions... Des questions et des réponses qui seront elles mêmes retranscrites dans un second manifeste l'an prochain. *L'intégralité du manifeste sur [www.ffmjc.org](http://www.ffmjc.org)*

**A.C.**